

## Déclaration du réseau EurAc pour des élections transparentes, crédibles et apaisées en République Démocratique du Congo (RDC)

14 décembre 2023

En tant que réseau Europe-Afrique centrale (EurAc), nous représentons des organisations de solidarité internationale dont les sièges sont basés dans différents pays européens, et qui travaillent en partenariat direct avec des organisations de la société civile congolaise en République Démocratique du Congo. Nous relayons ici leurs priorités politiques vis-à-vis des autorités européennes, à moins d'une semaine des élections présidentielles, législatives, provinciales et municipales en RDC.

De nombreuses critiques sur les aspects techniques de l'organisation des élections ont été relevées, que ce soit sur la lisibilité des cartes d'électeurs, la difficulté d'obtention des duplicatas de ces cartes, les incohérences des chiffres avancés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) en ce qui concerne le nombre d'électeurs ou des bureaux de vote, et le déploiement tardif du matériel électoral dans le pays. A ces problèmes techniques s'ajoutent les problèmes sécuritaires : *de facto*, plusieurs zones dans les provinces du Nord Kivu ou du Kwamouth, déjà en proie à l'insécurité, ne pourront élire leurs futurs représentants. Dans un tel contexte, **l'importance d'une observation électorale de qualité n'en est que plus grande.**

Nous regrettons donc que la mission d'observation de l'Union européenne ait dû être réduite à la ville de Kinshasa. Nous saluons cependant le rôle de la société civile congolaise qui s'est elle-même organisée pour mettre sur pied ses propres missions d'observation électorale.

**Nous appelons donc les autorités européennes à insister auprès des autorités congolaises sur le respect de la loi électorale congolaise**, ainsi que ses mesures d'application, en accord avec la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée par la RDC en tant que membre de l'Union africaine. En effet, cela inclut pour la CENI de **traiter les demandes d'accréditation** des observateurs électoraux rapidement : les observateurs accrédités doivent bénéficier le jour du scrutin d'un accès sans entraves aux bureaux de vote et centres de compilation des résultats. Cela inclut également l'obligation de **publier les résultats des élections bureau de vote par bureau de vote**, en conformité avec la loi portant sur les mesures d'application de la loi électorale, du 26 novembre 2022.

En encourageant les autorités congolaises et la CENI à mettre en œuvre ces dernières priorités avant le jour du scrutin, nous espérons que l'Union européenne et ses États membres renforceront, en coordination avec l'ensemble des acteurs congolais et internationaux, l'engagement et le soutien en faveur d'élections apaisées, transparentes et crédibles.

### **À propos d'EurAc**

*Le Réseau Europe-Afrique centrale (EurAc), créé en 2003, a pour objectif de soutenir la région des Grands Lacs à construire un avenir meilleur. EurAc mène un travail de plaidoyer en faveur d'un engagement fort, cohérent et durable de la part de l'Union européenne et de ses États membres, intégré à une approche régionale. EurAc rassemble 33 organisations européennes de la société civile qui travaillent dans et sur la région et qui soutiennent la société civile locale au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC) et au Rwanda dans la promotion de la paix et du développement, et dans la défense des droits humains.*